



NOTRE SERVICE APRÈS-VENTE POUR LES OUTILS ÉLECTRIQUES :

SI VOTRE OUTIL TOMBE EN PANNE, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Votre appareil a rendu son dernier souffle ? Il ne fonctionne plus alors que vous venez de l'acheter ? Ne vous inquiétez pas : votre filiale s'occupera de tout pour vous !

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Vérifiez sur le site si Cebeo est un distributeur officiel de la marque de votre machine.

En plus de votre appareil défectueux, veuillez apporter votre **reçu original**.

Apportez votre appareil dans son **coffret d'origine**, si disponible.

Pour plus d'informations sur ce qu'il faut apporter ou ne pas apporter pour votre appareil, veuillez consulter notre site Web <https://www.cebeo.be/fr-be/offre/services/after-sales-power-tools>.

VOTRE RÉPARATION EN QUELQUES ÉTAPES :

- 1 | Le collaborateur/la collaboratrice de comptoir de votre filiale de confiance réceptionne votre appareil et s'assure qu'il est toujours sous garantie*.
- 2 | Votre appareil sera envoyé au fabricant pour réparation/contrôle/évaluation des coûts.
- 3 | Si vous le souhaitez, nous pouvons demander au préalable un devis pour les réparations hors garantie.
- 4 | Une fois la réparation effectuée par le fabricant, vous serez informé(e) que votre appareil est prêt à être récupéré dans la filiale.
- 5 | Vous pouvez vous remettre au travail !

PROFITEZ DE LA REMISE D'ÉCHANGE SUR LES APPAREILS SPIT :

Si votre appareil ne fonctionne plus et n'est plus sous garantie, Spit vous offre une remise de 10 % sur l'échange d'un appareil équivalent à votre appareil défectueux. Vous ne devez donc pas attendre que votre appareil soit réparé et vous pouvez vous remettre au travail immédiatement !

Vous trouverez de plus amples informations dans votre filiale de confiance.

* Si votre appareil n'a pas été acheté chez nous, nous pouvons facturer des frais administratifs de 50 €.

